
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 29 juillet 2015 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M. Emmanuel Tani-Moore, Greffier adjoint
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE15 1304

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 29 juillet 2015, en y retirant les articles 12.003 à 12.012, 20.013, 20.017, 30.009 et 40.003.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE15 1305

Vu la résolution CA15 240409 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 8 juillet 2015;

Il est

RÉSOLU :

d'appuyer le projet de l'Association sportive et communautaire du Centre-Sud pour son projet d'agrandissement afin que cette dernière puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase 3.

Adopté à l'unanimité.

12.001 1155887003

CE15 1306

Vu la résolution CA15 240408 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 8 juillet 2015;

Il est

RÉSOLU :

d'appuyer le projet de l'Association Les Chemins du Soleil pour son projet de mise aux normes, afin que cette dernière puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase 3.

Adopté à l'unanimité.

12.002 1155887004

CE15 1307

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour l'acquisition et l'installation des équipements de télécommunication (commutateur de fibre optique) pour le raccordement de 17 réseaux de feux de circulation au Centre de gestion de la mobilité urbaine (CGMU).

Adopté à l'unanimité.

20.001 1150748005

CE15 1308

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 404 800,91 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation d'équipements de télécommunication sans-fil pour la gestion des contrôleurs de feux de circulation à 15 intersections dans le secteur du boulevard de l'Acadie et de l'A-15 du réseau artériel nécessaires à la réalisation du système intégré de télécommunication relié au Centre de gestion de la mobilité urbaine (CGMU), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Systèmes Urbains inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin pour une période de 24 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 368 000,83 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14013 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1150748004

CE15 1309

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 29 450,85 \$, taxes incluses, afin d'apporter les ajustements nécessaires au système de sécurité physique et de contrôle d'accès, dans le cadre du contrat accordé à Eastern Independent Telecommunications Ltd (CE14 1323), majorant ainsi le montant total du contrat de 193 428,54 \$ à 222 879,39 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1155035008

CE15 1310

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de trente-six mois, avec deux options de prolongation de douze mois chacune, pour la fourniture de chandails tricot pour les employés de la Ville de Montréal ;
- 2 - d'accorder à Les Industries Pamilio inc. le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14242 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1156135007

CE15 1311

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Jacques Olivier Ford inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de cinq véhicules de marque Ford, année 2015, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 163 271,15 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14540 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'autoriser le paiement d'un montant de 13 963,70 \$ correspondant à la TVQ payable directement à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) conformément à la réglementation applicable sur les véhicules de masse nette de moins de 4 000 kg;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1154472009

CE15 1312

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Montréal Élite Sécurité, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de main-d'oeuvre destinée à l'application de la réglementation du stationnement dans les arrondissements de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, d'Outremont, de Pierrefonds–Roxboro et de Verdun, pour une période de 3 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 63 907,70 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 15-14579 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel, et ce, jusqu'à concurrence de 99 000 \$, taxes incluses, pour la poursuite des opérations permettant, en parallèle, le lancement de l'appel d'offres public 15-14602 pour l'octroi d'un contrat par le conseil d'agglomération, pour la fourniture de main-d'oeuvre destinée à l'application de la réglementation du stationnement dans les 4 arrondissements nommés;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1152709002

CE15 1313

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'un an pour la fourniture sur demande, de services de location de camionnettes;
- 2 - d'accorder à Location Discount inc. (23137292 QC inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14214 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités d'affaires, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1151541001

CE15 1314

Vu la résolution CA15 30 07 0186 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en date du 7 juillet 2015;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Les Entrepreneurs Bucaro, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de correction des raccordements inversés, là ou requis, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 137 855,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public RP-ING15-07 ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1154820004

CE15 1315

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 351 975,60 \$, taxes incluses, pour l'exécution de travaux d'accessibilité universelle au Pavillon des baigneurs du parc Bourbonnière (3612), situé au 2800, rue Cazeneuve dans l'arrondissement de Saint-Laurent, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Rénovacoer Rénovation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 337 309,95 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5736;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1150652005

CE15 1316

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Construction Arcade, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la reconstruction de l'accès et le remplacement du système de produits pétroliers à la galerie Langelier, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 162 896,58 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5057-EC-136-13;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1153334016

CE15 1317

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Opsi, Gestion d'infrastructures inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour le rehaussement des puits de captage, piézomètres et infrastructures, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 337 977,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-6745 ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

20.011 1154956005

CE15 1318

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 29 014,09 \$, taxes incluses, pour la surveillance en architecture de 2 lots de travaux de mise à niveau de l'usine d'eau potable de Pierrefonds;
- 2 - d'approuver le projet d'avenant No 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Réal Paul architecte (CE10 1839), majorant ainsi le montant total du contrat de 285 364,27 \$ à 314 378,36 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1150749001

CE15 1319

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Zins Beauchesne et associés, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité d'un projet de bain portuaire dans le Vieux-Port, pour une somme maximale de 74 222,11 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14556 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 67 774,68 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service de la diversité sociale et des sports;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1154332005

CE15 1320

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel Léger Marketing inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la réalisation d'un sondage sur le profil et les attentes des visiteurs d'Espace pour la vie, pour une somme maximale de 82 782 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14481 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1156744001

CE15 1321

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 276 921,40 \$, taxes incluses, pour réaliser les plans et devis et surveiller les travaux de réfection du bâtiment de la chaufferie principale du Jardin botanique, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel la firme Girard Côté Bérubé Dion Architecte inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 253 844,61 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14543 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1155991002

CE15 1322

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet de convention de prolongation de bail par lequel la Ville de Montréal loue à la Bibliothèque des jeunes de Montréal, à titre gratuit, pour la période du 29 juillet 2015 au 28 juillet 2016, un espace d'entreposage de livres jeunesse d'une superficie d'environ 118,6 mètres carrés, au 3^e étage de l'édifice Gaston Miron, sis au 1210, rue Sherbrooke Est, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1155323006

CE15 1323

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un soutien financier totalisant 221 000 \$ aux 24 organismes ci-après désignés, pour les demandes soumises dans le cadre de la première date de tombée en 2015, aux montants indiqués en regard de chacun d'eux, concernant la réalisation de 30 événements dans le cadre du Programme de soutien aux événements sportifs d'envergure internationale, nationale et métropolitaine 2015;

Programme de soutien aux événements sportifs d'envergure internationale, nationale et métropolitaine 2015 – 1^{re} date de tombée
Répartition du soutien financier

Événements	Organismes	Soutien proposé
Tournoi invitation de goalball de Montréal (goalball)	Association sportive des aveugles du Québec	2 000 \$
L'International Gymnix 2015 (gymnastique artistique)	International Gymnix	15 000 \$
Open de squash féminin de Montréal (squash)	Squash Québec	10 000 \$
Mud Rocker - Freeride Mountain Bike World Tour	Association des sports d'action	10 000 \$
JACKALOPE - Coupe du monde de skateboard (skateboard)	Association des sports d'action	10 000 \$
Total		47 000 \$
Championnat canadien par équipe (squash)	Squash Québec	5 000 \$
Championnat canadien senior (patinage de vitesse courte piste)	Patinage de vitesse international de Montréal	5 000 \$
Championnat canadien ouvert en salle (Athlétisme)	Club de haute performance Montréal-Olympique Inc.	8 500 \$
Défi canot à glace Montréal 2015 (canot à glace)	Héritage Maritime Canada	5 000 \$
Championnats nationaux d'escalade en bloc (escalade)	Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade	5 000 \$

Championnat canadien d'ultimate 4 contre 4 2015 (ultimate)	Ultimate Canada	5 000 \$
Championnats canadiens des maîtres nageurs (natation)	Club aquatique Saint-Eustache inc.	8 000 \$
Épreuves de sélection de l'Équipe canadienne 2015 (tir à l'arc)	Association régionale de tir à l'arc de Montréal	5 000 \$
Championnats canadiens de natation 2015 (natation)	Swimming/Natation Canada	7 000 \$
Steve Stevens Senior National Tennis Championships (tennis)	Mount Royal Tennis Club Inc.	5 000 \$
Championnat canadien de triathlon longue distance (triathlon)	L'Association sportive I.S.M. inc.	8 500 \$
Championnat canadien de duathlon (duathlon)	L'Association sportive I.S.M. inc.	5 000 \$
Total		72 000 \$
6 ^e Tournoi Bantam/Midget du Sud-Ouest de Montréal (hockey)	Tournoi Bantam/Midget du Sud-Ouest de Montréal	6 000 \$
35 ^e Tournoi annuel de ringuette BKRA (ringuette)	Association de ringuette Beaconsfield/Kirkland	9 000 \$
Extreme Cheerfest (cheerleading)	North Shore Cheerleading inc.	9 000 \$
Course Polar Hero Race (course à pied)	Fondation Sport-Era	3 000 \$
Championnat régional de cheerleading de Montréal (cheerleading)	RSEQ Montréal	6 000 \$
Course Saint-Laurent (course à pied)	Club d'athlétisme St-Laurent Sélect inc.	6 000 \$
21k de Montréal Banque Scotia (course à pied)	Fédération québécoise d'athlétisme	9 000 \$
Les Championnats d'athlétisme de l'île de Montréal (athlétisme)	RSEQ Montréal	9 000 \$
Invitation internationale XTRASLUSH 2015 (natation)	Club de natation SAMAK de Brossard inc.	6 000 \$
Triathlon Esprit de Montréal (triathlon)	L'Association sportive I.S.M. Inc.	9 000 \$
Marathon Oasis de Montréal (course à pied)	Le Festival de la Santé Inc.	15 000 \$
Les événements du cross-country de Montréal (course à pied)	RSEQ Montréal	9 000 \$
Classique de course à pied de Montréal-Nord (course à pied)	Club de natation de Montréal-Nord	6 000 \$
Total		102 000 \$
Grand total		221 000 \$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1151278002

CE15 1324

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 16 500 \$ à l'Orchestre Métropolitain pour la présentation de deux concerts d'été, les 24 et 30 juillet 2015, dans le cadre des Concerts Campbell 2015;
- 2 - d'accorder un soutien financier de 25 000 \$ à l'Orchestre symphonique de Montréal pour la présentation d'un concert au parc Olympique, le 5 août 2015;
- 3 - d'approuver les projets de protocoles d'entente entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

4 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1154639004

CE15 1325

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier annuel de 25 000 \$ à la Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse pour la réalisation de son projet de médiation culturelle « Découvertes théâtrales » dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1150015002

CE15 1326

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 40 000 \$ à Festival mode et design Montréal (FMDM) pour l'organisation d'un défilé collectif - Montréal créatif dans le cadre de la 15^e édition du Festival mode et design, conformément à l'entente de 175 M\$ avec le Gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1153931003

CE15 1327

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder, à même le budget de fonctionnement, un soutien financier non récurrent de 5 000 \$, à l'organisme sans but lucratif *Laboratoire sur l'agriculture urbaine* dans le cadre de l'École d'été en agriculture urbaine, qui se tiendra du 10 au 14 août 2015 au Pavillon Sherbrooke du Complexe des sciences Pierre-Dansereau de l'UQÀM;

- 2 - d'approuver un projet de convention de subvention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1151654001

CE15 1328

Il est

RÉSOLU :

d'approuver les 14 projets d'infrastructures proposés par huit arrondissements de la Ville de Montréal, dans le cadre du « Programme Municipalité amie des aînés - Montréal 2015-2017 », tels que décrits au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1150706007

CE15 1329

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 15 000 \$ pour l'adhésion de la Ville de Montréal au Fonds mondial pour le développement des villes pour l'année 2015, et le maire Denis Coderre à agir à titre de vice-président de l'organisation;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1156920001

CE15 1330

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier la dépense de 1 314,55 \$ relative au déplacement de M. Denis Coderre, maire de Montréal, du 22 au 23 juin 2015, aux Îles-de-la-Madeleine, dans le cadre de la tournée des régions du Québec;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1150843014

CE15 1331

Il est

RÉSOLU :

de fixer au 10 septembre 2015 la date limite à laquelle les conseils d'arrondissement devront transmettre les budgets PTI 2016-2018 pour la prise en compte par le comité exécutif en vue de l'adoption du Programme triennal d'immobilisations 2016-2018 par le conseil municipal et le conseil d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1153843001

CE15 1332

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser, à la demande de « Événements GPCQM » la tenue du « Grand Prix cycliste de Montréal », le 13 septembre 2015 de 11 h à 17 h ;
- 2 - d'autoriser, selon le parcours et l'horaire joints au dossier décisionnel, la fermeture des rues dans les arrondissements du Plateau Mont-Royal, de Ville-Marie, d'Outremont et de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce ;
- 3 - d'autoriser le marquage du logo de la Ville ainsi que de la ligne de départ/arrivée avec de la peinture soluble à l'eau sur la surface de la chaussée de l'avenue du Parc, entre l'avenue du Mont-Royal et l'avenue des Pins, et de la Voie Camillien-Houde, entre le stationnement de l'observatoire Camillien-Houde et à 100 mètres passé le cap de roche;
- 4 - de tenir compte, durant l'exécution des travaux de peinture :
 - qu'une allée de circulation d'au moins 60 cm sur le trottoir doit être maintenue à la disposition des piétons ;
 - que la peinture ne doit pas empiéter sur un signal de circulation tel une ligne, une marque ou un signe au sol;
 - que cette autorisation est valable du 1^{er} au 25 septembre 2015.
 - qu'à l'expiration de la période visée, la peinture doit être enlevée.
 - que les organisateurs de cet événement sont responsables des présentes règles.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1151005003

CE15 1333

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter le revenu supplémentaire de 22 995 \$ provenant de commandites de Wawanesa et d'Hydro-Québec pour l'octroi de contrats d'artistes et le paiement de dépenses afférentes à la présentation du spectacle de La Roulotte à l'été 2015;

- 2 - d'accorder un budget additionnel de dépenses équivalant au revenu additionnel et d'autoriser la Division de l'action culturelle et des partenariats du Service de la culture à affecter cette somme pour le paiement des dépenses afférentes à la présentation de ces activités;
- 3 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1150879002

CE15 1334

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un virement budgétaire de 900 000 \$ en provenance du PTI 2015 du Service de la diversité sociale et des sports vers le PTI 2015 de l'arrondissement de Lachine pour la réalisation du projet de réfection de l'éclairage des terrains de balle au parc LaSalle, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 378 000 \$ en provenance du PTI 2015 du Service de la diversité sociale et des sports vers le PTI 2015 de l'arrondissement de Saint-Laurent pour la réalisation du projet de réfection du terrain de balle au parc Saint-Laurent, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1154815005

CE15 1335

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Direction des affaires civiles du Service des affaires juridiques à intenter des procédures judiciaires afin d'obtenir le remboursement des coûts reliés aux travaux requis pour corriger les dommages causés lors d'une défaillance survenue en cours d'exécution des travaux de construction ainsi que l'ensemble des vices constatés dans le cadre du projet de construction d'un système de traitement des odeurs (UTO) sur la 75^e Avenue, dans l'arrondissement de LaSalle.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1156976001

CE15 1336

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est du boulevard Gouin Est, entre l'avenue Bruchési et la rue De Lille, dans l'arrondissement d'Ahuntsic–Cartierville, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », constituée des lots 5 620 022 à 5 620 028 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et délimitée par les lettres ABCDEFA sur le plan G-112 Sault-au-Récollet, préparé par Sylvie Gauthier, arpenteur-géomètre, numéro de dossier 21486, en date du 10 mars 2015, sous le numéro 1586 de ses minutes, et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1153496004

CE15 1337

Vu la résolution CA15 090158 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 8 juin 2015;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant l'occupation des bâtiments situés sur les lots 1 739 664 et 1 745 162 du cadastre du Québec pour des personnes ayant besoin d'hébergement », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1154039004

CE15 1338

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer madame Louise Bradette à titre de Directrice - Centre de sécurité civile au Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) (emploi # 102300) dans la classe salariale FM10 (106 380 \$ - 132 980 \$ - 159 580 \$), conformément à l'article 2 « Mandat des cadres de direction » des conditions et avantages des cadres administratifs de la Ville de Montréal (CE14 0813) et à l'article 6 de la Politique de rémunération des cadres.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1157025001

CE15 1339

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport trimestriel sur les mainlevées, couvrant la période du 1^{er} avril 2015 au 30 juin 2015, conformément à l'encadrement administratif C-OG-SCARM-D-11-002 « Mainlevées (Directive) ».

Adopté à l'unanimité.

60.001 1154501005

Levée de la séance à 9 h 10

70.001

Les résolutions CE15 1304 à CE15 1339 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Emmanuel Tani-Moore
Greffier adjoint